

ECHANGEONS NOS BONNES PRATIQUES

INVITATION

Vous êtes :

- Directeur (-trice) d'école,
- Membre du personnel d'une école,
- Membre d'une association concernée par la violence à l'école.

Cette problématique vous préoccupe et vous souhaitez partager votre expérience, apporter un témoignage ... dans le respect déontologique des personnes et des Institutions.

Alors, venez en discuter au sein de l'atelier et ensemble trouvons les meilleures solutions au profit de tous !

Contact : Anne-Claude DARAS
Attachée Spécifique-Psychologue
Responsable de projets S.A.I.S.
069/84 08 26

Ville de Tournai

Service d'Aide
à l'Intégration sociale

Atelier de Prévention
en Milieu Scolaire



Editeur responsable : Ville de Tournai



Comment contribuer à gérer les faits de violence en milieu scolaire ?

COUPS,
INSULTES,
RACKET,
ASSUÉTUDES,
HARCÈLEMENT ...

=
LA PORTE
OUVERTE
VERS...

LE DÉCROCHAGE,
L'ÉCHEC SCOLAIRE,
L'EXCLUSION ...



Déborah
Brendan

La violence scolaire est un «phénomène complexe impliquant différentes composantes du système scolaire (élèves, enseignants, institution scolaire, environnement familial et socio-économique) en interaction aboutissant à une atteinte physique ou morale pour une des composantes au moins» (1)



Une chose est certaine : des solutions et pistes pour prévenir la violence à l'école existent ! Pour qu'elles soient efficaces, les mesures d'intervention, de prévention et de lutte contre la violence à l'école doivent s'inscrire dans la durée et dans un projet d'établissement, ainsi qu'être portées et soutenues par tous les acteurs de l'école.(2)

(1) MOUVET B., MUNTEN J., JARDOND.,

«Comprendre et prévenir la violence à l'école. Vers un référentiel critique des mesures actuelles de prévention et de lutte contre la violence scolaire», Recherches en éducation, n°69/99, p.6, 2000.

(2) VAN HONSTE, Cécile, «Agir collectivement contre la violence à l'école », FAPEO, avec le soutien de la Fédération Wallonie, Bruxelles, décembre 2013.

QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS EN INTERNE

- L'importance du projet d'établissement et du R.O.I = les valeurs à promouvoir : solidarité, tolérance ... et les projets à mener : éducation à la citoyenneté, sports à l'école, éducation aux médias, la communication non-violente, règles élémentaires du bien vivre ensemble...
- Le recours à des méthodes d'enseignement variées et attractives (pédagogie du projet, utilisation des NTIC, pédagogie ludique ...)
- La prise en compte de la pédagogie institutionnelle (contrat pédagogique, délégués de classes ...) et de la différenciation pédagogique.
- Le rôle psycho-social des éducateurs
- Les missions du conseil de classe : élaboration du PIA, prévention du décrochage scolaire, politique de remédiation ...
- Le dialogue constructif avec les familles des élèves (réunions parents, projets d'établissement ...).
- Une réflexion sur le rôle éducatif de la sanction.
- Une formation continue davantage axée sur la gestion de la violence scolaire.
- L'intervention du centre PMS (prévention et gestion individuel et/ou collectif) et des autres acteurs socio-éducatifs.
- L'intérêt du D.I.A.S. (dispositif interne d'accrochage scolaire), si besoin.

QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS EN EXTERNE

- Les centres PMS: premiers référents en matière de violence à l'école.
www.enseignement.be
- Les Services de médiation scolaire (pour le secondaire)
www.enseignement.be
- Les Services d'accrochage scolaire (pour le secondaire) www.sasho.be
- Les Aides en Milieux Ouverts.
www.adomotamo.be
www.aidealajeunesse.cfwb.be
- Les Services de promotion de la santé à l'école (PSE).
www.sante.cfwb.be
- Les plannings familiaux
www.loveattitude.be
- Ecoute enfant : la ligne contre le cyber-harcèlement : **103**
- Assistance enfant : le numéro vert pour les professionnels de l'enseignement : **0800/20410**
www.enseignement.be
- Guide pratique relatif à la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire.
www.enseignement.be